

Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Fix
Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Adhésifs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele
Belgium
Tel.: +32(0)52/45.60.11
Fax.: +32(0)52/45.00.34
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	
CRC Industries France	6, avenue du marais, C.S. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptongatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CRC Industries Europe, Belgium: Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)
France:
Centres Antipoison et de Toxicovigilance
N° ORFILA: 01 45 42 59 59
Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.
la Suisse: Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145
Belgique: Centre Antipoisons: 070 - 245 245

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

Classification conformément au règlement (CE) No 1272/2008

Physique:	Aérosol, catégorie 1 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Santé:	Irritation oculaire, catégorie 2 Provoque une sévère irritation des yeux.
Environnement:	Non-classifié
Autres dangers :	Aucun(e)

Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:**EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE**

Santé:	Non-classifié
Physique:	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
Environnement:	Non-classifié

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage conformément au règlement (CE) No 1272/2008**

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention(s) de danger:	H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil(s) de prudence:	P102 : Tenir hors de portée des enfants. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P410/412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
Informations additionnelles sur les dangers:	Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

Non applicable.

3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	68512-91-4	270-990-9	25-50	F+	12	K,G
alkoxypolyethyleneoxyethanol	68131-40-8	polymer	<2.5	Xi	41-38	
Fatty acids, C18 and C18-unsatd., potassium salts	68647-90-5	271-976-5	<2.5	C	34	
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	215-181-3	<0.01	Xn,C	22-35	B
Explication des notes						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						
G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006						
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)						

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	-	68512-91-4	270-990-9	25-50	Press. Gas, Flam. Gas 1	H280,H220	K,G
alkoxypolyethyleneoxyethanol		68131-40-8	polymer	<2.5	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1	H315,H318	
Fatty acids, C18 and C18-unsatd., potassium salts		68647-90-5	271-976-5	<2.5	Skin Corr. 1B	H314	
hydroxyde de potassium; potasse caustique	01-2119487136-33	1310-58-3	215-181-3	<0.01	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A	H290,H302,H314	B
Explication des notes							
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale							
G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n° 1907/2006							
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)							

(* Explication des phrases: chapitre 16)

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Inhalation :	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir



Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

Ingestion :	dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin Laisser à jeun.
-------------	---

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
Contact avec la peau :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation. Symptômes: rougeur, douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales :	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
--------------------------	--

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
Forme des produits de décomposition dangereux
CO, CO₂

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement



Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

Ne pas jeter les résidus à l'égout ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Mettre dans un récipient approprié

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
L'équipement devra être mis à la terre
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Assurer une ventilation adéquate
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Laver à fond après l'usage
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
Conserver hors de la portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Adhésifs

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode
limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien		



Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	VLE	2 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales, France			
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	VLE	2 mg/m3

8.2. Contrôles de l'exposition

Procédures d'ordre technique :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Protection individuelle :	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
inhalation :	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz (type ABEK)
la peau et les mains :	Porter des gants
les yeux :	Porter des lunettes.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	Eviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le produit répandu.
Consumer exposure protection:	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide sous pression.
couleur :	Laiteux.
odeur :	Neutre.
pH :	10
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Point d'éclair :	199 °C
Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité relative :	1.023 g/cm ³ (à 20°C).
Hydrosolubilité :	Miscible à l'eau
Auto-inflammabilité :	Non connu.
Viscosité :	Non connu.

9.2. Autres informations



CRC Industries Europe bvba

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangeureuses connues si utilisé selon l'usage prévu

10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Inhalation :	L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Ingestion :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau résultera en un dégraissement de la peau, conduisant à l'irritation, et dans certains cas, en dermatite L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner irritation.

Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	LD50 oral rat	333 mg/kg

SECTION 12: Informations écologiques

Nom du produit : Fix
Ref.Nr.: BDS001347_2_20140703 (FR)
Date de création/révision : 03.07.14 Version : 2.2
Remplace : BDS001347_20140616

12.1. Toxicité

Non-classifié

Données ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
hydroxyde de potassium; potasse caustique	1310-58-3	LC50 fish	80 mg/l
alkoxypolyethyleneoxyethanol	68131-40-8	LC50 fish	1-10 mg/l
		EC50 daphnia	1-10 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**12.3. Potentiel de bioaccumulation****12.4. Mobilité dans le sol****12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****12.6. Autres effets néfastes****SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.
Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

Réglementations nationales : La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Numéro UN : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1



Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

ADR/RID - Code de classification:5F

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement:	Non
IMDG - Marine polluant:	No
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel:	(D)
IMDG - Ems:	F-D, S-U

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.
Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.
Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)
Directive 99/45/CE
Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

SECTION 16: Autres informations

*Explication des phrase de risques:

R12: Extrêmement inflammable.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R34: Provoque des brûlures.
R35: Provoque de graves brûlures.
R38: Irritant pour la peau.
R41: Risque de lésions oculaires graves.



Nom du produit :	Fix	Date de création/révision :	03.07.14 Version : 2.2
Ref.Nr.:	BDS001347_2_20140703 (FR)	Remplace :	BDS001347_20140616

*Explication des mentions de danger:

H220 : Gaz extrêmement inflammable.

H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

